

Fondations philanthropiques et action climatique urbaine

18e Colloque de la Relève VRM

Madénian Hélène

Candidate au doctorat

Département : Études urbaines

Institut National de la Recherche Scientifique - Centre Urbanisation Culture Société

Directrice : Sophie L. Van Neste

helene.madenian@inrs.ca

Cette recherche qualitative s'intéresse aux rôles joués par les fondations philanthropiques dans la gouvernance climatique urbaine à la lumière du nouveau Plan Climat 2020-2030 de la Ville de Montréal et de sa mise en œuvre.

Fondations philanthropiques, climat, et villes

Impliquées dans les questions sociales depuis le début du 20^e siècle, les fondations philanthropiques ont commencé à s'intéresser aux questions environnementales dans les années 1960-1970 en développant des programmes de protection de l'environnement (Tufano, 2021). En finançant des recherches sur le climat, puis en faisant des changements climatiques un sujet politique et social aux États-Unis, elles ont ensuite participé à l'établissement d'un régime international de gouvernance climatique et en sont devenues des actrices clés (Morena, 2021).

Par ailleurs, l'implication des fondations dans la mise en place de réseaux transnationaux de villes, comme le C40 ou le programme *100 Resilient cities* de la Fondation Rockefeller, ont positionné les villes comme des actrices centrales de la lutte

aux changements climatiques (Castán Broto, 2017; Emelianoff, 2014; Toly, 2008; Acuto et Rayner, 2016), au point de les considérer comme pouvant “sauver la planète” (Angelo et Wachsmuth, 2020). L’engagement des villes dans la lutte aux changements climatiques, fait de vagues successives (Bulkeley et Betsill, 2005, 2013), répond aujourd’hui au nouveau paradigme du “*climate urbanism*” dans lequel les villes sont vues comme des sites privilégiés pour la réduction des émissions de GES, l’adaptation et la protection des infrastructures physiques et numériques stratégiques face aux risques climatiques (Long et Rice, 2019).

Les *policy entrepreneurs* jouent un rôle de premier plan dans la mobilisation des villes autour des questions climatiques. Ils sont définis par Mintrom et Norman (2009, p. 2) comme des “acteurs énergiques qui travaillent avec d’autres dans et autour des lieux d’élaboration des politiques pour promouvoir un changement politique significatif” (traduction libre). Ces acteurs peuvent appartenir au secteur public ou privé (Boasson et Huitema, 2017; Green, 2017; Maor, 2017; Pattberg, 2017). Grâce à leurs compétences politiques et leurs efforts de coordination notamment, ces acteurs ont le potentiel de promouvoir des réponses efficaces aux changements climatiques à plusieurs niveaux organisationnels et politiques. Le cadre théorique proposé par Mintrom (2019), identifiant les attributs, compétences et stratégies de ces *policy entrepreneurs* et les relations entre ces trois dimensions, va nous servir de cadre d’analyse pour l’étude de cas de cette recherche.

Méthodologie

La collecte de données de cette recherche s'est faite en trois étapes : 1) des entretiens semi-dirigés avec 23 personnes ayant participé à l'élaboration du Plan Climat 2020-2030 de la Ville de Montréal (fondations philanthropiques, employé.e.s de la Ville, groupes environnementaux, entreprises et institutions) et 12 personnes de groupes de la société civile extérieurs au processus; 2) une revue de presse et une analyse des précédents plans climatiques, de durabilité et autres plans connexes de la Ville; 3) l'observation d'ateliers et conférences sur l'action climatique urbaine par la Ville ou des partenaires.

Résultats

Montréal / Tiohtià:ke est localisé dans la province du Québec au Canada, sur la terre non cédée de la nation Kanien'kehá:ka. Engagée depuis plusieurs années dans la lutte aux changements climatiques, la Ville de Montréal a publié en décembre 2020 son Plan Climat 2020-2030 dont l'élaboration a été initiée et financée, en partie, par des fondations philanthropiques canadiennes.

Lorsque le parti Projet Montréal gagne les élections municipales de 2017, la mairesse, Valérie Plante, est approchée par la Fondation familiale Trottier et la Fondation David Suzuki pour conclure un partenariat avec le réseau C40 pour l'élaboration d'un plan de réduction des émissions de GES, d'adaptation et de résilience aux changements climatiques d'ici fin 2020. Six autres partenaires, dont quatre fondations, s'ajoutent à ce partenariat quelques mois plus tard. Un comité consultatif de 19 personnes est créé, reportant directement à la mairesse, avec "l'idée d'avoir un équilibre dans la

représentation des experts, des gens d'affaires, des gens de la finance, des gens des milieux économiques.” (entrevue fondation). Le travail débute par le financement d’une “modélisation technico-économique” réalisée par Dunsky, firme montréalaise offrant des services de recherche, d’analyse et de conseils stratégiques sur les questions énergétiques, pour définir des objectifs de réduction de GES pour 2030 et 2050. Puis, de juin 2019 à mars 2020, un processus de travail est mis en place par le comité consultatif consistant en rencontres et ateliers de travail avec une soixantaine d’expert.e.s externes, les membres du comité consultatif, les employé.e.s du Bureau de la Transition et Résilience de la Ville, et certains services de la Ville, sur cinq thèmes : transport, bâtiments, adaptation et résilience, mobilisation, et industrie.

Le Plan Climat 2020-2030, “pour une ville inclusive, résiliente et carboneutre”, paraît en décembre 2020, et est bien reçu au sein de la communauté montréalaise, notamment par les groupes écologistes les plus connus. Lors de la conférence de presse de lancement de ce Plan, la mairesse annonce la création du Partenariat Climat Montréal (PCM). Cette initiative a été proposée à la Ville par la Fondation familiale Trottier et la Fondation du Grand Montréal. Son objectif est de “Mobiliser les forces économiques, philanthropiques, institutionnelles et communautaires pour accélérer la décarbonisation de la métropole et renforcer sa résilience” (Partenariat Climat Montréal, 2022). Le PCM est inspiré du Boston Green Ribbon Commission, fondé en 2010 par la fondation Barr, dont l’objectif est de réunir les plus grandes entreprises et institutions de Boston (universités, établissements de santé et propriétaires d'immeubles commerciaux) pour travailler ensemble à l'atteinte des objectifs climatiques (Tufano 2021). Un comité directeur du PCM, composé d’acteurs économiques et institutionnels locaux majeurs,

est créé, et six chantiers de travail thématiques sont mis sur pied. Un des fondateurs du PCM explique que “*Cette expérience démontre la capacité du milieu philanthropique de prendre le leadership et de rassembler des acteurs clés.*” (Fontan, 2021)

Discussion et conclusion

Le cadre d’analyse de Mintrom (2019) appliqué à cette recherche permet de mettre en évidence les attributs, compétences et stratégies mises en œuvre par les fondations et d’en conclure qu’elles sont des *policy entrepreneurs* du climat au niveau urbain. En termes de stratégies, les fondations ont saisi une fenêtre d’opportunité avec l’élection de Valérie Plante pour conclure le partenariat du Plan Climat 2020-2030 et fédérer différents acteurs autour d’un projet commun. Avec le financement de mandats et le soutien en ressources humaines, les fondations pallient les manques de la Ville et font progresser le projet plus rapidement. Ce moment correspond à l’amorce d’un *field-building*, tel que proposé par Bartley (2007) et Betsill et al (2021). Profitant du *momentum* créé pour le Plan, les fondations consolident le *field-building* avec la création du PCM. Pour mettre en place ces stratégies, les fondations se sont appuyées sur leurs attributs et compétences. Les Fondations familiale Trottier, Suzuki et du Grand Montréal possèdent deux attributs clés : une forte crédibilité et ambition sur les questions environnementales et climatiques grâce à leurs engagements depuis de nombreuses années. Les fondations ont pu également s’appuyer sur leurs compétences en termes de réflexion stratégique, réseautage, négociation, et jeu d’équipe notamment.

Une nouvelle constellation d'acteurs (Swyngedouw, 2005) se met ainsi en place dans la gouvernance climatique urbaine montréalaise mais qui ne va pas sans poser des questions en termes de représentativité, responsabilité et légitimité. Le cas de Boston, dont le PCM s'inspire, illustre les ambiguïtés que peut soulever un tel partenariat : l'implication du Boston Green Ribbon Commission dans le financement du plan climat, le processus de planification et les échanges avec le maire lui donne un pouvoir d'influence important sur la Ville lors de l'élaboration de politiques ou programmes (Tufano, 2021).